



Par SDÉ, courriel et poste

Le 4 octobre 2019

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Jean-Olivier Tremblay  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité relative aux automatismes de réseau et ressources de production décentralisées**  
**Votre dossier R-4070-2018 / Notre référence : R056737 JOT**

---

Chère consoeur,

Le Coordonnateur a pris connaissance des commentaires de l'AQPER relativement au bloc 1 identifié par la Régie relativement au présent dossier.

Le Coordonnateur prend acte de l'affirmation de l'AQPER à l'effet que les normes du bloc 1 ne requerront aucune modification aux installations des membres de l'AQPER. De plus, le Coordonnateur appuie l'AQPER dans sa volonté de maintenir un dialogue constructif et appuie également l'affirmation que l'impact de l'adoption des normes sur les entités assujetties, qu'il s'agisse d'implication financières ou autres, constitue un facteur à prendre en considération pour l'adoption des normes de fiabilité au Québec.

Veillez recevoir, chère consoeur, nos meilleures salutations.

*(s) Jean-Olivier Tremblay*

**JEAN-OLIVIER TREMBLAY**, avocat

JOT/jg

c. c. Intervenants (par courriel seulement)